

STAGES SPORTIFS

TOUSSAINT 2025



Du lundi 20 au vendredi 24 octobre
Du lundi 27 au vendredi 31 octobre 2025
CP/CE2 ET CE2/6^e

Centre Administratif Municipal
3, place de la Mairie - Tél. : 01 46 01 43 17 / 44 54

Inscriptions en ligne
sur votre Espace
Famille et Citoyen

Inscriptions dès
mardi 7 octobre 2025
en ligne ou à l'Espace
Famille à partir de 8h30

TABLEAUX des ST

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025



	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX
Du CP au CE2	MATIN		
	Gym/Trampoline Maxi : 24	9h30-10h45	☐ Gymnase Juliot-Curie Salle de gym
	Jeux de ballons : Chat ballon, la balle aux prisonniers... Maxi : 24	10h45-12h	☐ Gymnase Juliot-Curie Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires
	APRÈS-MIDI		
	Tir à l'arc Maxi : 24	14h-15h15	☐ Gymnase Louis-Hachette Chaussures de sport propres obligatoires
	Multisports : (olympiques et paralympiques) : goalball, boccia, basket fauteuil, athlétisme... Maxi : 24	15h30-16h45	☐ Gymnase Louis-Hachette Chaussures de sport propres obligatoires



	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX
Du CE2 à la 6 ^e	MATIN		
	Sports collectifs : (non olympiques) : kin ball, flag, tchouk-ball cardiogoal Maxi : 24	9h30-10h45	☐ Gymnase Juliot-Curie Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires
	Gym/Trampoline Maxi : 24	10h45-12h	☐ Gymnase Juliot-Curie Salle de gym
	APRÈS-MIDI		
	Multisports : (olympiques et paralympiques) : cecifoot/foot, basket fauteuil/basket goalball, handball, boccia... Maxi : 24	14h-15h15	☐ Gymnase Louis-Hachette Chaussures de sport propres obligatoires
	Tir à l'arc Maxi : 24	15h30-16h45	☐ Gymnase Louis-Hachette Chaussures de sport propres obligatoires

Les CE2 ont le choix de s'inscrire avec les CP-CE1 ou avec les CM1, CM2, 6^e☐ Cochez le ou les stages choisi(s) (sous réserve des places disponibles)

STAGES SPORTIFS

Du lundi 27 au Vendredi 31 octobre 2025

Du CP au CE2	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX
	MATIN		
	Sports d'adresse : Boccia, tir à l'arc, pétanque, golf... Maxi : 24	9h30-10h45	☐ Gymnase Louis-Hachette Chaussures de sport propres obligatoires
	Jeux de crosses et raquettes Maxi : 24	10h45-12h	☐ Gymnase Louis-Hachette Chaussures de sport propres obligatoires
	APRÈS-MIDI		
	Jeux sportifs traditionnels : Poules renards vipères, épervier, chat... Maxi : 24	14h-15h15	☐ Espace Omnisports DOJO
	Foot en salle Maxi : 24	15h30-16h45	☐ Espace Omnisports Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires
	Cirque Maxi : 24	15h30-16h45	☐ Espace Omnisports Salle Polyvalente Chaussures de sport propres obligatoires



Du CE2 à la 6 ^e	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX
	MATIN		
	Badminton Maxi : 24	9h30-10h45	☐ Gymnase Louis-Hachette Chaussures de sport propres obligatoires
	Sports d'adresse : Boccia, tir à l'arc, pétanque, golf... Maxi : 24	10h45-12h	☐ Gymnase Louis-Hachette Chaussures de sport propres obligatoires
	APRÈS-MIDI		
	Foot en salle Maxi : 24	14h-15h15	☐ Espace Omnisports Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires
	Cirque Maxi : 24	14h-15h15	☐ Espace Omnisports Salle Polyvalente Chaussures de sport propres obligatoires
	Jeux sportifs traditionnels : Poules renards vipères, chats, la balle aux prisonniers Maxi : 24	15h30-16h45	☐ Espace Omnisports Salle sports collectifs



Les CE2 ont le choix de s'inscrire avec les CP-CE1 ou avec les CM1, CM2, 6^e

☐ Cochez le ou les stages choisi(s) (sous réserve des places disponibles)

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS À PARTIR DU MARDI 7 OCTOBRE 2025**TARIFS D'INSCRIPTION**

15 € la semaine avec possibilité de s'inscrire à deux activités par jour et 30 € les deux semaines.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le stagiaire s'engage à venir en tenue et chaussures de sport propres (dans un sac) ou maillot de bain et bonnet de bain pour les activités aquatiques.
- Le stagiaire s'engage à venir tous les jours. C'est la seule façon de progresser, d'acquérir le goût de l'effort et de faire connaissance avec son groupe et son éducateur sportif.
- **L'enfant doit être accompagné ; il n'y a pas de partenariat avec les centres de loisirs.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT, VOUS AVEZ DEUX POSSIBILITÉS :

- **Inscriptions en ligne en deux étapes.**

Vous pouvez effectuer l'inscription en ligne en vous rendant sur le site www.plessis-robinson.com, puis en cliquant sur « Accès direct » et enfin sur « Famille ».

1/ Créez ou entrez dans votre espace en utilisant la clé enfance envoyée par courrier par l'Espace Famille (si vous ne l'avez pas, contactez l'Espace Famille au 01 46 01 43 17). Cliquez sur « créer une inscription » et suivez les instructions.

2/ Cliquez sur « gérer mes réservations » et suivez les instructions jusqu'au paiement en ligne.

- Vous pouvez également effectuer l'inscription sur place auprès de l'Espace Famille au Centre Administratif Municipal. Vous devrez, au préalable, **remplir la fiche d'inscription ci-dessous** (signature des parents obligatoire) et cocher les cases correspondant aux stages sportifs choisis (deux activités sportives par jour au maximum).

Attention, certains stages peuvent être complets. N'hésitez pas à vous inscrire tôt.

FICHE D'INSCRIPTION

Je, soussigné(e) Madame, Monsieur⁽¹⁾ :

Adresse :

Autorise mon fils, ma fille⁽¹⁾ à pratiquer les activités des stages sportifs dans les conditions définies par le programme.

Nom : Prénom :

Né(e) le : École ou collège fréquenté(e) : Classe :

- Atteste que mon enfant est bien en possession d'un certificat médical autorisant la pratique sportive, en vertu de la loi sur le sport.
- Certifie avoir pris connaissance que toute blessure subie pendant sa pratique sportive est sous ma responsabilité civile.
- Autorise ☐ N'autorise pas ☐ que mon enfant soit filmé ou photographié dans ses activités lors de ces stages sportifs, sachant que les images ne peuvent être utilisées que sur les supports de la Ville du Plessis-Robinson (qu'ils soient écrits, audiovisuels ou numériques).

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :

Les éducateurs sportifs sont responsables des enfants sur les horaires des stages choisis.

Date et signature :

(1) Rayer la mention inutile

Toute blessure subie pendant la pratique des activités sportives de ces stages est sous la responsabilité civile des parents de l'enfant. Vérifiez votre assurance personnelle. Conformément à la loi N°84-610 du 16 juillet 1984, la Ville du Plessis-Robinson est garantie pour sa responsabilité et celle de ses préposés pour les activités organisées dans le cadre des stages sportifs.

Montant de l'inscription : ☐ **15 €** (1 semaine) ☐ **30 €** (2 semaines)

Règlement par : ☐ **Chèque** ☐ **Espèces** ☐ **Autre**